

son collègue et ami Mgr Sweeny. Homme d'une grande piété, d'une activité sans bornes, d'une amabilité et d'une courtoisie à jeter dans la confusion tous ses visiteurs, il a semé sur sa route des bienfaits de toute sorte et doté son diocèse de nombreuses maisons, d'enseignement et de charité. L'hôpital des lépreux de Tracadie, qu'il sut, malgré de sérieuses difficultés, placer sous la direction intelligente et dévouée des Sœurs hospitalières de Saint-Joseph, témoigne hautement de son zèle généreux et de sa bonté compatissante.

Dans l'île du Prince-Edouard, on pleure encore la perte du vénérable évêque McIntyre décédé l'an dernier après un règne des plus féconds; mais hâtons-nous d'ajouter que le diocèse a trouvé dans la personne de Mgr J.-C. McDonald un héritier de sa prudence, de sa charité et de ses vertus. Le nouvel évêque de Charlottetown possède, dit-on, d'excellentes qualités administratives.

Toutefois, pour une Eglise, ce n'est pas assez d'avoir des chefs dignes de leur mission : il faut de plus, pour les seconder, des lieutenants et des soldats formés à la double école du savoir et de la vertu. Nous le disons sans flatterie, le clergé des Provinces Maritimes—lesquelles fournissent à l'Etat des hommes d'une si haute valeur—nous a paru généralement remarquable par sa piété, sa régularité, par l'activité de son zèle, et aussi par le grand nombre d'intelligences élevées qu'il possède dans son sein. Trois sources l'alimentent, en lui donnant les premiers principes d'éducation cléricale : le Séminaire romain de la Propagande, le Grand Séminaire de Québec et le Grand Séminaire de Montréal.

Le prêtre suit là-bas avec une vive attention le mouvement de la pensée moderne et tous les développements de la controverse religieuse. Depuis que Léon XIII a remis en honneur les doctrines de saint Thomas, les hautes études catholiques, appuyées sur cette base, ont pour lui de puissants attraits.

Dans l'ordre administratif, ses travaux n'ont pas été stériles. Malgré le peu de ressources dont les catholiques disposent, on a construit de belles églises, propres sans être riches, élégantes et spacieuses. Ici comme partout ailleurs, les œuvres de la charité catholique contrastent heureusement avec celles de sectes protestantes.

Nous croirions manquer de justice et aussi de reconnaissance en ne faisant pas, dans cet article, une mention toute spéciale de la cordialité du clergé des Provinces Maritimes, de cette bonté franche, ouverte et généreuse qui en fait l'un des clergés les plus hospitaliers du monde catholique. Que de noms nous pourrions citer à l'appui de ce témoignage !

* * *

La question des écoles qui, lors de la nouvelle loi scolaire inaugurée au Nouveau-Brunswick en 1872, agita si vivement les esprits, semble être rentrée dans le calme. On sait que dans chacune des trois Provinces dont nous parlons il n'y a d'écoles légales, c'est-à-dire reconnues et subventionnées par l'Etat, au moins en principe, que des écoles neutres ou non confessionnelles. C'est un malheur pour les catholiques, une triste nécessité que leur infériorité numérique les oblige à subir. Ils ne sauraient y remédier par la création et le maintien de maisons indépendantes; car la plupart n'ont pas le moyen de payer doublement et pour les écoles publiques et pour des écoles libres. Tout au plus quelques couvents, restés en dehors de tout contrôle gouvernemental,